



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question au Gouvernement n° 1869

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Hervé Gaymard.

M. Hervé Gaymard. Monsieur le Premier ministre, le mandat que les Français nous ont confié exige à la fois que nous gérions les problèmes du quotidien et que nous anticipions ceux des générations futures.

Or il est un problème qui préoccupe tous les Français pour aujourd'hui et pour demain, c'est celui des retraites.

M. Didier Boulaud. Celle de Chirac, par exemple !

M. Hervé Gaymard. Il ne s'agit évidemment pas d'opposer les régimes les uns aux autres ni - encore moins ! - les générations, mais tout simplement de traiter les Français en adultes, d'informer et de débattre dans la transparence et, surtout, de décider.

Il y a trois ans, dans votre discours de politique générale, vous nous disiez, à juste titre, que nos systèmes de retraite étaient fragiles et qu'il fallait les consolider. Depuis, de rapport en rapport, vous dégagez en touche. La semaine dernière encore, nous avons appris que, une fois de plus, vous refusiez l'obstacle, décommandant le rendez-vous que vous aviez vous-même fixé.

Or, dans ce domaine, les Français ont davantage à craindre de l'immobilisme que de la réforme. Ils attendent de vous le courage politique indispensable pour traiter les problèmes d'intérêt général qui engagent l'avenir.

Monsieur le Premier ministre, le 19 juin 1997, toujours dans votre discours de politique générale, vous disiez :

«Ce que les Français attendent de nous, ce n'est pas le discours artificiel et lénifiant de la certitude, c'est l'explication sans faux-fuyant de nos actes.»

Alors, ne fuyez pas votre responsabilité qui est immense. Gardez-vous bien de compter sur la crédulité des Français qui, sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, sont informés et lucides.

Ma question est simple: monsieur le Premier ministre, quand donc annoncerez-vous à la nation vos décisions sur ce sujet majeur pour l'avenir de la France et des Français ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, pour les retraites comme dans les autres domaines, le Gouvernement procède de la même façon. Il étudie les sujets en cause, les analyse, discute et fait part de ses décisions.

M. Bernard Accoyer. Répondez à la question !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. C'est ce qui lui a permis d'obtenir des résultats dans la lutte contre le chômage; c'est ce qui lui permettra, cette année, de rétablir l'équilibre des comptes de la sécurité sociale et de régler, comme le Premier ministre s'y est engagé, le problème des retraites.

M. Bernard Accoyer. Il n'y a rien de réglé !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Certains, je le sais, auraient préféré, la précipitation. Nous connaissons malheureusement les réactions qu'a pu provoquer, par le passé, la brutalité de telle ou telle mesure, et nous avons privilégié une autre méthode, que le Premier ministre avait annoncée dès sa déclaration de politique générale. Nous avons posé des diagnostics, discuté avec les organisations syndicales et patronales et, dans quelques jours, le Premier ministre fera part de ses décisions. («Ah !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Bernard Accoyer. Ca fait trois ans que nous les attendons !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Vous avez raison, la question des retraites inquiète les Français, mais ils souhaitent - nous en sommes convaincus - que nous réfléchissions aussi à la place des personnes âgées dans la société, que nous abordions ce dossier des retraites dans un esprit de justice. Ceux qui ont commencé à travailler jeunes et dans des conditions pénibles ne peuvent pas être traités comme ceux qui arrivent aujourd'hui sur le marché du travail, qui jouissent de meilleures conditions et bénéficient d'une durée de travail moins longue.

Les problèmes de la dépendance, qui n'ont jusqu'à présent été traités par aucun gouvernement, sont au nombre des inquiétudes. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.) Nous avons pris du retard, en effet, dans la prise en compte scientifique et sociale des maladies de la sénilité précoce ou de la maladie d'Alzheimer.

Le Gouvernement étudie tous ces dossiers et c'est sur l'ensemble de ces questions que le Premier ministre fera part à la nation, comme il s'y est engagé, des décisions qu'il a prises. Dans ce domaine comme dans d'autres, le Gouvernement n'utilisera pas des faux-fuyants. Il prendra des décisions et les appliquera. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Hervé Gaymard](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1869

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 2000, page 1089

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 février 2000